

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mai 2014



MAIRIE DE DIJON

Président : M. MILLOT

Secrétaire : Mme FERRIERE

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHICHI - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. ROZOY - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme TCHURUKDICHIAN - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. MAGLICA) - M. PRIBETICH (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme MODDE (pouvoir M. CHÂTEAU) - M. DESEILLE (pouvoir M. BERTHIER) - M. DECOMBARD (pouvoir M. MARTIN) - M. MEKHANTAR (pouvoir M. MASSON) - M. REBSAMEN (pouvoir M. MILLOT) - Mme TROUWBORST (pouvoir MME CHEVALIER) - Mme PFANDER-MENY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - Mme HERVIEU (pouvoir M. FAVERJON) - Mme DURNERIN (pouvoir MME HILY) - M. BORDAT (pouvoir MME TOMASELLI) - M. HOUPERT (pouvoir MME ERSCHENS) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. CHEVALIER)

OBJET DE LA DELIBERATION

Groupes scolaires Monts de Vignes, Larrey et Jean Jaurès 1 - Evolution des périmètres scolaires

Mme Dillenseger au nom de la commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le groupe scolaire Monts de Vignes a vu ses effectifs augmenter au cours des dernières années, pour atteindre sa capacité maximale. Par ailleurs, des opérations d'urbanisme en cours et à venir dans ce quartier vont générer l'apport d'un nombre accru d'élèves que le seul groupe scolaire Monts de Vignes ne sera pas en capacité d'absorber, alors même que les groupes scolaires voisins Larrey et Jean Jaurès 1 disposent de capacités d'accueil qu'il convient d'optimiser.

Aussi est-il proposé de transférer :

a) vers le périmètre du groupe scolaire Larrey, les voies suivantes :

- rue du Musigny (côté pair)
- rue du Chapitre (du 9 au 61 côté impair)
- boulevard des Bourroches (du 56 au 98 du côté pair et du 51 au 95 du côté impair)
- boulevard Eugène Fyot (du 1 à la fin du côté impair et du 14 à la fin du côté pair)
- place Henri Vallée
- rue Armand Cornereau
- rue Ferdinand Claudon
- rue Docteur Epéry
- rue Henri Focillon
- rue Docteur Alfred Richet (côté pair)
- impasse Docteur Alfred Richet
- rue du Pommard (du 2 au 16 côté pair)
- rue Pierre Boisson (côté pair)
- rue de la Corvée (du 39 au 49 côté impair)

b) vers le périmètre du groupe scolaire Jean Jaurès 1, les voies suivantes :

- rue de la Corvée (du 1 au 37 du côté impair)
- rue Pierre Boisson (côté impair)
- boulevard des Bourroches (du 2 au 54 du côté pair)
- chemin des Petits Saules
- rue des Arts et Métiers
- rue Pelletier
- rue Docteur Renardet
- rue Armand Thibaut
- rue de Chenôve (du 32 au 88 du côté pair et du 33 au 51 du côté impair)
- avenue Jean Jaurès (du 68 au 80 du côté pair).

Ce schéma permettra de donner de la flexibilité au groupe scolaire Monts de Vignes et confortera les effectifs des groupes scolaire Larrey et Jean Jaurès 1.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission de l'éducation, de la petite enfance, des sports et de la jeunesse, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider les modifications de périmètres scolaires proposées entre les groupes scolaires Monts de Vignes, Larrey et Jean Jaurès 1;

2 - dire que ces modifications entreront en vigueur à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

Rapport adopté à la majorité :

Pour : 56

Abstentions : 3